

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION

Publié le 06/06/24

Mis en ligne le 06/06/24

DU GRAND GUERET

Extrait

du registre des délibérations

L'an deux mille vingt-quatre, le trente mai, à dix-sept heures, se sont réunis en séance ordinaire, sous la présidence et la convocation de Monsieur Eric CORREIA, Président, au siège de la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret, Mmes et MM. les membres du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret.

Convocation envoyée le : 24 mai 2024

Etaient présents : M. Guy ROUCHON, M. Bernard LEFEVRE, Mme Lucette CHENIER, M. Thierry DUBOSCLARD, M. Michel PASTY, Mme Marie-France DALOT, Mme Sylvie BOURDIER, M. Eric CORREIA, Mme Véronique FERREIRA DE MATOS, Mme Marie-Line GEOFFRE, Mme Christine MARRACHELLI, Mme Claire MORY, Mme Françoise OTT, Mme Corinne TONDUF, M. François VALLES, M. Jean-Pierre LECRIVAIN, M. Dominique VALLIERE, M. Jean-Paul BRIGNOLI, M. Jacques VELGHE, M. François BARNAUD, M. Alain CLEDIERE, M. Michel SAUVAGE, M. Patrick ROUGEOT, Mme Michèle ELIE, M. Eric BODEAU, M. Patrick GUERIDE, Mme Fabienne VALENT-GIRAUD, Mme Armelle MARTIN, M. Xavier BIDAN, Mme Patricia GODARD, M. Alex AUCOUTURIER, Mme Annie ZAPATA, M. Philippe PONSARD

Etaient excusés et avaient donné pouvoirs de vote : M. Christophe LAVAUD à Mme Lucette CHENIER, M. Thierry BAILLIET à Mme Françoise OTT, M. Gilles BRUNATI à Mme Sylvie BOURDIER, M. Jean-Baptiste CONTARIN à Mme Corinne TONDUF, M. Erwan GARGADENNEC à Mme Christine MARRACHELLI, M. Benoit LASCOUX à M. Eric CORREIA, M. Henri LECLERE à M. François VALLES, M. Ludovic PINGAUD à Mme Véronique FERREIRA DE MATOS, Mme Corinne COMMERNAT à M. François BARNAUD, M. Jean-Luc BARBAIRE à Mme Armelle MARTIN, M. Philippe BAYOL à M. Guy ROUCHON, M. Jean-Luc MARTIAL à Mme Patricia GODARD, M. Guillaume VIENNOIS à M. Jean-Pierre LECRIVAIN,

Etaient excusés : Mme Mireille FAYARD, Mme Viviane DUPEUX, Mme Olivia BOULANGER, Mme Véronique VADIC, Mme Ludivine CHATENET, Mme Célia BOIRON, Mme Marie-Françoise FOURNIER, M. Pierre AUGER, Mme Elisabeth LAVERDAN CHIOZZINI

Nombre de membres en exercice : 55

Nombre de membres présents : 33

Nombre de membres excusés et ayant donné pouvoirs de vote : 13

Nombre de membres excusés : 9

Nombre de membres absents : /

Nombre de membres ne participant pas au vote : /

Nombre de membres votants : 46

Quorum : 28 (atteint)

Secrétaire de séance : M. Bernard LEFEVRE

Contrat de Ruralité, de Relance et de Transition Écologique (C2RTE) - Projets proposés à l'inscription du C2RTE pour 2024

Rapporteur : M. Philippe PONSARD

Le Contrat de Ruralité de Relance et de Transition Ecologique constitue un cadre privilégié d'action et de dialogue entre l'Etat et les collectivités territoriales. Ce contrat fixe des objectifs en cohérence avec les projets de territoires, et donne ainsi le cap commun à poursuivre pour favoriser tout à la fois la transition écologique, le développement économique et la cohésion.

En début d'année le Grand Guéret a priorisé sur l'exercice 2024 les projets suivants :

Intitulé du projet	Maître d'ouvrage
- Rénovation énergétique et chaufferie bois mairie-école à Saint Victor-en-Marche	Commune de Saint Victor-en-Marche
- Réaménagement et désimperméabilisation de la place du Tilleul et cheminement rue des Ecoles à Saint Laurent (2 phases 2024-2025)	Commune de Saint Laurent
- Rénovation énergétique de la salle polyvalente et aire de bivouac à Savennes	Commune de Savennes
- Salle socioculturelle en centre-bourg de Glénic (2 phases – 2024-2025)	Commune de Glénic
- Schéma vélo – Aménagement d'une liaison cyclable entre Guéret et Saint Fiel	Communauté d'Agglomération du Grand Guéret
Pour mémoire les projets retenus en 2023 :	Maître d'ouvrage
- Construction nouvelle école à Saint Fiel (report 2022)	Commune de Saint Fiel
- Diagnostic assainissement et eaux pluviales sur la ville de Guéret (report 2023)	Communauté d'Agglomération du Grand Guéret
- Création de commerces en centre-bourg de Saint Sulpice-le-Guérotois (report 2022)	Commune de Saint Sulpice-le-Guérotois

En complément des projets déjà retenus pour 2024, la Communauté d'Agglomération propose d'ajouter le projet porté par la Chambre d'Agriculture de la Creuse, répondant à un enjeu de transition énergétique du territoire ;

Intitulé du projet	Maître d'ouvrage
- Rénovation énergétique de la maison de l'Economie	Chambre d'Agriculture

Cette inscription au C2RTE reste toutefois soumise à une analyse complémentaire, avec les services de l'Etat sur le montage financier complémentaire à formaliser pour garantir une opération financièrement neutre pour la collectivité.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Communautaire, à l'unanimité, décident :

- d'approuver l'inscription de ce nouveau projet au Contrat de Ruralité, de Relance et de Transition Ecologique du Grand Guéret,
- d'autoriser Monsieur le Président à signer tous les actes liés à cette inscription.

Fait et délibéré les jours, mois et an tel que dessus
Et ont signé les membres présents
Pour Extrait Conforme
Le Président

Eric CORREIA



Le secrétaire de séance
Bernard LEFEVRE

A handwritten signature in black ink, appearing to be "B. Lefevre", written in a cursive style.